

Les agriculteurs doivent payer selon UFC-Que Choisir

© 28/03/2019 |  Terre-net Média

La présence de pesticides reste massive dans les cours d'eau français malgré de récents progrès dans les zones de captage les plus à risque, indique jeudi un rapport de l'association de consommateurs UFC-Que Choisir, qui souhaite que les agriculteurs paient pour la dépollution.



UFC-que Choisir demande la « mise en œuvre stricte du principe pollueur-payeur » pour dépolluer les cours d'eau. (©Terre-net Média)

En matière d'eau potable, « plus de deux millions de consommateurs reçoivent une eau qui, malgré les traitements, est **polluée en pesticides ou en nitrates** », indique le rapport en soulignant néanmoins que 95,6 % des consommateurs français reçoivent une eau du robinet « de très bonne qualité et conforme à l'ensemble des paramètres sanitaires ».

Les **produits phytosanitaires**, détectés dans 5 % des réseaux de distribution (2 271 communes concernées) constituent la première cause de non conformité de l'eau distribuée. Viennent ensuite les **nitrates**, présents dans 0,8 % des réseaux (370 communes) et touchant l'eau distribuée à plus de 200 000 consommateurs. En troisième place figurent les **contaminations bactériennes** retrouvées dans 0,7 % des réseaux d'eau potable, soit 253 communes, qui concernent 215 000 consommateurs. En quatrième place est relevée une **pollution d'origine naturelle, l'arsenic**, surtout dans le centre de la France, qui touche 0,4 % des réseaux (154 communes et 38 000 consommateurs).

L'UFC-Que Choisir déplore qu'aucun bilan national n'ait été établi 12 ans après le Grenelle de l'environnement, mesurant l'impact des deux lois sur l'eau de 1992 et 2006 sur la **protection des captages de sources d'eau contre les pollutions agricoles**. Sa propre étude, menée sur une centaine de captages dits prioritaires, où des mesures contre les pollutions diffuses ont été mises en place, montre une baisse « très significative » des pollutions « pour près des deux tiers des captages étudiés », selon le rapport. Le principal syndicat agricole FNSEA s'est félicité de ces progrès en appelant à « poursuivre le travail pour l'accroître », tout en soulignant que le changement des techniques agricoles avait un impact économique fort sur les coûts d'exploitation des fermes.

Mais ces captages prioritaires ne représentent qu'à peine 3 % des 35 000 captages en France, pour la plupart sans protection particulière contre les pollutions agricoles. « Alors que les pollutions domestiques et industrielles ont considérablement diminué dans les 20 dernières années et sont en passe d'être résolues, les pollutions agricoles n'ont que très peu baissé dans les cours d'eau et sont toujours aussi présentes dans les nappes phréatiques » affirme l'UFC.

L'association regrette notamment que les rares mesures prises reposent surtout sur « le **volontariat des agriculteurs** », les préfets ou les chambres d'agriculture « n'ayant pas voulu imposer à la profession agricole des dispositions, qui, en limitant les apports d'engrais et de produits phytosanitaires risquaient de limiter » **les rendements des productions agricoles**. « La **pollution de l'eau brute** en France est très largement le fait des pratiques agricoles intensives, plus personne ne peut le contester » a ajouté Robert Mondot, de UFC Choisir. « On est confronté à une situation où une grosse partie de nos masses d'eau sont polluées par des phytosanitaires ou des nitrates, et de l'autre ceux qui ont créé cette situation ne l'assument pas financièrement » a-t-il dit.

Outre le développement de l'agriculture biologique moins polluante, l'UFC-que Choisir demande aussi la « mise en œuvre stricte du **principe pollueur-payeur** ». Citant le Commissariat général au développement durable, l'UFC affirme en effet que les **pollutions agricoles** génèrent sur la facture d'eau des consommateurs des dépenses supplémentaires annuelles comprises entre 750 millions et 1,3 milliard d'euros par an : une politique de traitement des pollutions « coûteuse, injuste et imparfaite sur le plan sanitaire ».

Avant la deuxième partie des Assises de l'eau qui démarre le 10 avril, UFC Que Choisir, qui a été historiquement favorable aux aides financières aux acteurs agricoles pour encourager la production en France, souligne qu'il revient moins cher de prévenir la pollution en amont en aidant financièrement les agriculteurs que de dépolluer en aval.

« L'enjeu c'est de préserver une eau de qualité, mais c'est un peu facile de tomber sur les agriculteurs quand on a abandonné tous les captages d'eau en zone urbaine trop polluée », a réagi Christian Durlin, de la FNSEA. « La qualité de l'eau c'est un enjeu global, nous voulons bien prendre à notre charge une partie de l'évolution des pratiques agricoles plus vertueuses, car l'Etat n'apporte pas suffisamment d'accompagnement, mais c'est trop facile de nous dire de nous débrouiller tout seuls » a-t-il estimé.

12 ans après le Grenelle de l'[#Environnement](#) et 6 ans après la Conférence Environnementale, l'[@UFCquechoisir](#) publie les résultats de son enquête sur la protection des [#captages](#) les plus menacés par les [#pollutions agricoles](#) pic.twitter.com/1aPWmpceWR

— UFC-Que Choisir (@UFCquechoisir) 28 mars 2019

Persistence des [#pollutions agricoles](#) sur tout le territoire : une bien faible baisse pour les cours d'eau pic.twitter.com/Rc3f60BRI

— UFC-Que Choisir (@UFCquechoisir) 28 mars 2019

Les cartes ci-dessous représentent la répartition géographique des [#pollutions](#) en [#nitrates](#) en fonction de leur niveau pic.twitter.com/Y9Arns6sk6

— UFC-Que Choisir (@UFCquechoisir) 28 mars 2019

Les points faibles recensés lors de notre enquête sur les captages prioritaires : on déplore notamment un très faible développement de l'agriculture biologique et des surfaces boisées dans les aires de captage pic.twitter.com/kMM6Mo8kqR

— UFC-Que Choisir (@UFCquechoisir) 28 mars 2019

Sur 76 sources pour lesquelles nous avons pu retracer l'évolution des pollutions, les programmes de protection ont entraîné une baisse des pollutions en [#nitrates](#) ou en [#pesticides](#) dans 60% des cas et ont permis d'arrêter la progression des pollutions pour le quart des captages pic.twitter.com/Zna8WhMyeD

— UFC-Que Choisir (@UFCquechoisir) 28 mars 2019